



PUBLICATION DE TIRS N° 14

du 30.03.26 au 05.04.26

Jours	Heures	Troupes	Armes	R	Positions des armes	Coord.	Flèches
Lundi 30.03.26	1330-1700 0900-1600	Bat expl 1 FCSA	Infanterie Tirs 12,7 mm		Stand 30 m Vieux Camp / Monument		
Mardi 31.03.26	1330-1700 0800-1700 D 0900-1600	E inf 2 Bat expl 1 Cdmt essais	Infanterie Infanterie Mö 16		Stand 30 m Stand 30 m Plaine	515/153	2'160m
Mercredi 01.04.26	0730-1200 D 0900-1600 0900-1600 1730-1930 1730-1930	Bat expl 1 Cdmt essais " Sté Le Pistolet Armes Réunies	Infanterie Mö 16 Mö 16, UGKD Infanterie Infanterie		La Repetta Plaine Polygone, Pt 694 Stand pistolet Stand 300 m (a + n)	515/153	2'160m
Jeudi 02.04.26	0800-1145 D 0900-1600	Bat expl 1 Cdmt essais	Infanterie Mö 16		Stand pistolet Plaine	515/153	2'160m
Vendredi 03.04.26	Vendredi Saint						
Samedi 04.04.26							

LEGENDE: (1) = Tirs de nuit D = Drapeau de tirs au cimetière R = Zones avec restrictions

HORAIRE DES TIRS Stand 300 m / 30 m / 25 m 0800-1145 / 1330-1700

Chef places de tir Bière / Schiessplatzchef Bière

Tf 058 482 33 61

Les barrières peuvent être fermées 1 h ½ avant le début des tirs.

En raison du danger qu'ils représentent, il est interdit de toucher ou de ramasser des ratés ou des pièces de projectiles qui peuvent encore contenir de l'explosif (par exemple détonateurs, têtes ou base de projectile, etc.). Les ratés ou les pièces de projectile peuvent encore exploser après plusieurs années.

Les personnes qui trouvent un raté ou une pièce de projectile qui pourraient encore contenir de l'explosif doivent en marquer l'emplacement et l'annoncer à la troupe la plus proche, respectivement la centrale d'annonce des ratés, tf 058 481 44 44 ou un poste de gendarmerie, tf 117 ou le commandement de la place d'armes de Bière, tf 058 482 32 70.

Cdmt CIA / Place d'armes de Bière

